



Ma Communauté
de Communes

Surgères, le 12 octobre 2022

COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Mardi 18 octobre 2022 à 18h00
Communauté de Communes Aunis Sud
45 avenue Martin Luther King
17700 Surgères

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 20 septembre 2022

2. CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2.1 Présentation de l'activité du Centre Intercommunal d'Action Sociale Aunis Sud par Madame Cécile GIOAN, Directrice de la structure

3. ENVIRONNEMENT

3.1 Candidature de la Communauté de Communes Aunis Sud à l'appel à projet « TEPOS en devenir » de la région Nouvelle Aquitaine

3.2 Projet Alimentaire Territorial – Désignation de deux représentants de la Communauté de Communes Aunis Sud au Comité de pilotage

4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

4.1 Parc d'activités économiques du Fief Girard (Extension Sud) – Le Thou – Signature de l'acte de dépôt de pièces du lotissement

4.2 Parc d'activités économiques du Fief Girard (Extension sud) – Le Thou – Vente d'un terrain

5. FINANCES

5.1 Procès-verbal de transfert du complexe sportif de la commune de Surgères – Autorisation de signature du Président

5.2 Procès-verbal de restitution du dojo du complexe sportif à la commune de Surgères – Autorisation de signature du Président

5.3 Régie de recettes de la piscine de Surgères – Demande de remise gracieuse

5.4 Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2022 du budget annexe Pépinière Agroalimentaire

6. RESSOURCES HUMAINES

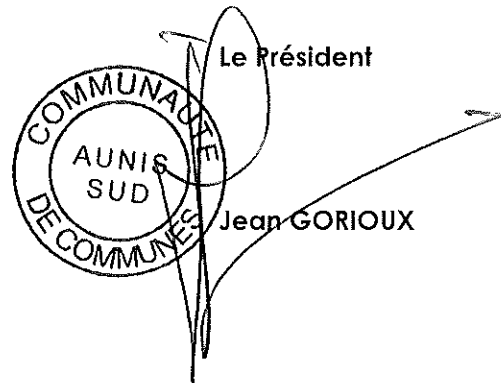
6.1 Modification du tableau des effectifs

6.2 Présentation du plan d'action égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

7. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

8. REMERCIEMENTS

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Elus Communautaires, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et cordiaux.



Le Président
Jean GORIOUX

COMMUNAUTÉ
AUNIS
SUD
DE COMMUNES